



Infos du CE, des DP et du CHSCT

Octobre 2015

RéorganisationS Sogeti France Infra + ATS

Réorganisation Infra (rappels)

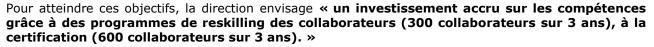
Le projet prévoit la mise en place au 1^{er} janvier 2016 « d'une direction commune de l'activité Infrastructure de Cappemini OS et de Sogeti France » : une seule direction pour les salariés Infra des deux entreprises...

Regroupement des commerciaux **Capgemini OS et Sogeti France** pour proposer « une offre Infrastructure complète et unique ».



Le projet prévoit une réorganisation géographique au





Il n'est pas prévu de rapprochement avec une entité de Capgemini (comme sur Infra), ni de vente de l'activité à un groupe extérieur.



Pour amener Sogeti France à atteindre les objectifs toujours plus ambitieux du groupe, la direction a donc décidé de transformer son modèle. Pour cela le plan est simple : revenir au vieux **découpage IS/AS**, ajouter des couches de manageurs, dynamiser le commerce et l'avant-vente, etc... Rien de bien nouveau dans une SSII en vérité. Tout cela devrait faire « *décoller le Business* ». On demande bien sûr à voir.

Car le découpage Infra/ATS est surtout l'occasion de séparer deux domaines à la rentabilité inverse.

D'un côté le modèle **Infrastructure** est arrivé **à maturité** et gère des projets d'envergure. Il est donc temps de le marier, tout d'abord de manière opérationnelle, avec celui de **Capgemini OS**. Ainsi les deux entités complémentaires pourront consolider leur modèle industriel et générer les marges attendues.

De l'autre côté, l'Applicatif, le Test et le secteur naissant de la Sécurité n'ont pas atteint la **taille critique** ou la **rentabilité** attendue. A part l'activité en pleine croissance de la Sécurité, Capgemini ne souhaite pas une fusion avec les activités Applicatif et Testing de Sogeti.

Que faire ? Ces deux activités sont à la traine avec une marge globale à zéro. Le projet prévoit donc de booster le commerce, d'investir (vraiment ?) pour recruter, former, reskiller et certifier les salariés. Le but pour ATS : faire progresser la marge de 0% à 7% en 3 ans. Ah oui, quand même !

Cette opération pose question car si l'ambition est belle, l'investissement nécessaire sera-t-il au rendezvous ? Cette marche forcée vers des **spécialisations** (nouvelles technologies fleurissantes) et des **industrialisations** (avec les Centres de Service) risque de laisser sur le bord de la route les salariés peu formés depuis de nombreuses années et qui pourtant participent largement au Chiffre d'Affaire.

Côté spécialisation, tout le monde ne pourra pas se positionner sur les **niches** identifiées (Cloud, Agile, DevOps...) qui permettront de dégager le profit attendu. En effet, le **secteur du Test** souffre, malgré la position de leader de Sogeti, et côté Applicatif l'**Assistance Technique** patine, surtout en Ile de France.

Au final, l'équation reste entière : comment lutter en A.T. contre des entreprises concurrentes de même taille qui ont réduit leurs coûts de structure au minimum ?

Difficile, surtout quand le grand frère Capgemini vous regarde comme un poids plutôt que comme un membre de la famille.







MyPath : l'EDP version galère

On peut bien l'avouer : l'outil **MyPath** en provenance de Capgemini et récemment mis en place chez SOGETI ne passe pas inaperçu. Véritable **dinosaure** issu de l'outillage de pierre, les avis sont unanimes : vieillot, lourd, chronophage et très peu convivial. Pourquoi donc la direction a-t-elle décidé de nous imposer un outil qui n'allège en rien le processus ? Pour faire Corporate ? Pire, il faut remplir une **trame word** avant de faire des copier/coller dans des pages web poussiéreuses.

Au moment de l'EDP, même parcours du combattant pour le manager, qui doit lui aussi jouer du « CTRL+C / CTRL+V ». L'entretien n'est plus alors qu'une longue **opération administrative** de remplissage de case. Le projet professionnel, les formations, la considération ? Tout cela avait déjà presque disparu de ces EDP : ils sont définitivement à ranger aux oubliettes. Les augmentations y croupissent déjà depuis plusieurs années, rien de nouveau à ce niveau.

EDP, EDR, quel gâchis! Ces rencontres entre le salarié et le management devraient être le moment d'aborder le futur du salarié mais hélas, bloqué par une politique salariale indigne et un plan de formation en régression, ils ne sont plus qu'un empilage de frustrations.

NAO et la politique salariale

Les NAO vont bientôt débuter. Il est encore temps de signer la pétition lancée à Rennes et à Lyon pour dénoncer la politique salariale chez Sogeti et peser sur les prochains débats. Cette pétition sera bientôt transmise à la direction avec vos revendications :

http://sudsogeti.free.fr/index.php?post/Petition-Politique-Salariale

Le 8 octobre, venez défendre votre travail



Le jeudi 8 octobre 2015, CGT, FSU, Solidaires, UNEF et UNL se joignent pour une **journée de mobilisation interprofessionnelle**. Cette journée sera l'occasion de venir discuter avec les élus Sogeti de Sud Solidaires Informatique lors des **manifestations prévues :**

A Lyon : 10h30 au départ des Brotteaux

• A Rennes: 11h00 Place de la mairie

A Nantes: 10h00 Maison des syndicats

Les **revendications** chez Sogeti sont nombreuses pour s'unir, débattre et se mobiliser. Vous pouvez faire le choix de faire **grève** même pour 1 heure. Envoyez juste un mail à votre assistante en indiquant votre nombre d'heures de grève. Il n'y a pas de préavis.

Retrouvez le détail de cet appel sur le site de Solidaires :

http://www.ussolidaires.fr/Journee-de-mobilisation-interprofessionnelle-le-8-octobre-2015

Réforme du Code du travail : à quoi s'attendre

Les lois attaquant le code du travail et les droits du salarié se multiplient : Loi Macron, Rebsamen... et bientôt une nouvelle loi de refonte du code du travail. Face à ces enjeux nationaux, il est important de s'informer et de comprendre ce qui nous attend. Nous préparons donc un dossier pour de prochaines brèves. En attendant vous pouvez déjà venir en discuter avec nous.

Rejoindre Solidaires Informatique chez SOGETI

Si vous souhaitez vous informer, débattre, soutenir nos actions ou améliorer vos conditions de travail, vous pouvez **rejoindre notre section Solidaires Informatique**. Chacun pourra trouver sa place, du simple échange au désir de se présenter aux élections professionnelles, pour devenir Délégué du Personnel, membre du Comité d'Entreprise ou du CHSCT (les prochaines élections auront lieu mi 2016).

Pour en discuter et peut-être choisir de participer activement à la vie de l'entreprise du point de vue du salarié :

- Contactez un élu SUD Solidaires Informatique que vous connaissez.
 La <u>liste des élus</u> est sur le site <u>SudSogeti</u>
 - Ou envoyez un mail à michel.skubich@wanadoo.fr



Représentant Section Syndicale : michel.skubich@wanadoo.fr